

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 FEVRIER 2019**

Délibération
n° 2019.02.029

**Appel à projets "Les
rendez-vous au bord
du fleuve" - Saison
2019**

LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2019**

Secrétaire de séance : Françoise COUTANT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, José BOUTTEMY à François ELIE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Bernard DEVAUTOUR à Bertrand MAGNANON, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Joël GUITTON à Laïd BOUAZZA, Isabelle LAGRANGE à Pascal MONIER, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à André LANDREAU, Jean-Philippe POUSSET à Patrick BOURGOIN, Alain THOMAS à Gérard ROY, Philippe VERGNAUD à Véronique DE MAILLARD

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Georges DUMET, Jeanne FILLOUX, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2019

**DELIBERATION
N° 2019.02.029**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur ETIENNE**

APPEL A PROJETS "LES RENDEZ-VOUS AU BORD DU FLEUVE" - SAISON 2019

La compétence tourisme devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2017 a nécessité la mise en place d'une réflexion en vue de l'élaboration d'une stratégie de développement. Dans ce cadre, un schéma de développement touristique est en phase de finalisation et sera au cours du 1^{er} trimestre 2019 proposé au vote en conseil communautaire.

Parallèlement, un protocole de coopération l'Entente Val de Charente Océan a été signé en 2018 entre les quatre agglomérations : GrandAngoulême, GrandCognac, Agglomération de Saintes et Royan Atlantique. L'axe touristique a retenu comme priorité la valorisation du fleuve Charente et le souhait d'organiser un événement pour 2019.

A l'échelle de GrandAngoulême un bilan partagé de la saison touristique autour du fleuve a souligné la nécessité d'animer le fleuve et ainsi d'accompagner les prestataires et les acteurs associatifs dans leurs dynamiques.

Enfin, le fleuve Charente, élément structurant du projet touristique, fait également l'objet d'attentes fortes tant de la part des habitants que des visiteurs. Il est ainsi devenu un axe fort de la politique touristique de GrandAngoulême.

C'est dans ce contexte que les élus au sein du groupe de travail tourisme-patrimoine, les services des agglomérations partenaires, les différents services de GrandAngoulême, l'Office de tourisme et les prestataires et associations ont conçu un projet d'animations.

Il s'agit de concevoir dès 2019 un programme permettant de sensibiliser prioritairement les habitants en s'appuyant sur les ressources disponibles en termes techniques et humains sur chaque territoire.

- Une fête du fleuve organisée avec les agglomérations partenaires, une initiative rejointe par la CARO (agglomération de Rochefort Atlantique)
- Un calendrier cohérent : 5 weekends successifs en mai et juin, avec une fête par agglomération
- Une communication commune à l'échelle des 5 agglomérations : potentiel de 440 000 habitants.

Les objectifs généraux partagés par les agglomérations :

- Permettre aux habitants et visiteurs de se réapproprier le fleuve en termes de sport, de loisirs et de cadre de vie
- Donner de la visibilité aux activités existantes et favoriser leur développement
- Démontrer l'itinérance et valoriser le fluvestre, notamment faire le lien avec la Flow Vélo®.

Pour 2019, le programme de valorisation du fleuve et les actions en direction des habitants prendront la forme suivante, autour de trois axes :

- 1- Une fête du fleuve les 4 et 5 mai** qui s'inscrira comme l'événement de lancement d'un ensemble de rendez-vous à l'échelle de l'agglomération.
- 2- Un recensement des animations existantes** entre mai et septembre menées sur les berges dans ces communes afin de les valoriser.

- 3- L'élaboration d'un nouveau programme** : sous la forme d'un appel à projets, GrandAngoulême souhaite impulser de nouveaux rendez-vous sur les berges de la Charente qui s'intituleront « **Rendez-vous au bord du fleuve** ». Il est proposé aux onze communes traversées par le fleuve, d'organiser une animation.

L'objectif est d'animer le territoire et de reconquérir le fleuve dans ses différents aspects :

- Naturel et environnemental : découverte, visite, animation, exposition
 - Culturel et historique : conférence animée, visite, exposition, soirée thématique ex : histoire des guinguettes, le patrimoine, la route économique (dont celle des tonneaux et des canons)
 - Economique - gastronomique : des prestataires font vivre les bords du fleuve toute la saison : club sportif, association de loisir, entreprise de restauration...
- Chaque animation comportera en outre une dimension festive et conviviale.

A l'échelle des 5 agglomérations, la communication de toutes les fêtes du fleuve sera confiée à une agence de communication. Un nom spécifique et sa déclinaison locale feront l'objet d'une appellation et d'un graphisme créés par cette agence afin d'harmoniser la démarche et d'optimiser son impact. Un plan de communication commun sera défini et reposera sur un co-financement entre les cinq EPCI.

L'appel à projets a été au départ intitulé «Soirées guinguettes». Il a été présenté aux communes, en groupe de travail tourisme-patrimoine puis complété par une réflexion plus affinée.

La notion de soirée s'est avérée trop restrictive. La notion de guinguette induit nécessairement une image populaire autour du bal et de la danse. Les communes ont clairement souhaité que les animations puissent recouvrir des propositions larges et ouvertes, acceptant la seule obligation de faire référence au fleuve. L'intitulé a donc évolué pour devenir « **Rendez-vous au bord du fleuve** ».

Le budget

- GrandAngoulême propose d'allouer un budget total de 15 000 €, montant inscrit dans les orientations budgétaires.
- Dans cette enveloppe, 7 000 € sont consacrés à l'appel à projets « Rendez-vous au bord du fleuve », correspondant à un maximum de 600 € TTC par projet sur une commune, somme qui n'excédera pas 80% des dépenses totales par animation. Cette somme sera versée à l'association partenaire sous forme de subvention.

L'appel à projets « **Rendez-vous au bord du fleuve** » s'appuie sur 3 grands principes :

- Un programme conçu et porté par les onze communes concernées et des associations locales
- Un cofinancement GrandAngoulême
- Une communication forte de l'évènement assurée par GrandAngoulême et diffusée par les communes, en s'appuyant notamment sur la communication des Soirs bleus, programmation estivale proposant des spectacles de qualité professionnelle.

Les communes répondront à cet appel à projets en remplissant un dossier conformément aux éléments précisés : sélection des projets, respect du calendrier, des modalités, des dépenses éligibles.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 5 février 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la réalisation du programme d'actions décliné en trois axes et l'appel à projet «rendez-vous au bord du fleuve ».

D'AUTORISER Monsieur le président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions et documents afférents à la mise en œuvre de ces actions.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 février 2019	<u>Affiché le :</u> 15 février 2019